

Quand le plafond est atteint

Les Fonds catégorie de société Scotia permettent d'aller plus haut

Lorsque vous investissez, l'important n'est pas toujours combien vous gagnez, mais combien vous pouvez garder. Si vous voulez conserver plus d'argent investi à long terme, les fonds communs catégorie de société constituent une approche de placement judicieuse.

Les régimes d'épargne enregistrés comme le régime enregistré d'épargne retraite (REER) et le compte d'épargne libre d'impôt (CELI) constituent des moyens bien connus de reporter l'impôt.

Cependant, ces régimes ont des plafonds de cotisation qui limitent leur utilité lorsqu'on a une forte somme à investir.

Options hors REER

À l'extérieur d'un régime enregistré, les placements dans les fonds communs peuvent avoir des conséquences fiscales.

Ainsi, le rééquilibrage d'un portefeuille traditionnel de fonds communs peut entraîner une charge fiscale indésirable lorsqu'on change de genre de fonds.

Dans certains cas, les fonds catégorie de société peuvent constituer un bon moyen de rendre votre portefeuille non enregistré plus efficace sur le plan fiscal.

Mettez à jour vos plans financiers et payez l'impôt plus tard

La structure des Fonds catégorie

de société Scotia vous permet d'effectuer des transferts entre fonds au gré de vos objectifs et besoins financiers sans conséquences fiscales immédiates – même si la valeur de vos placements a augmenté.

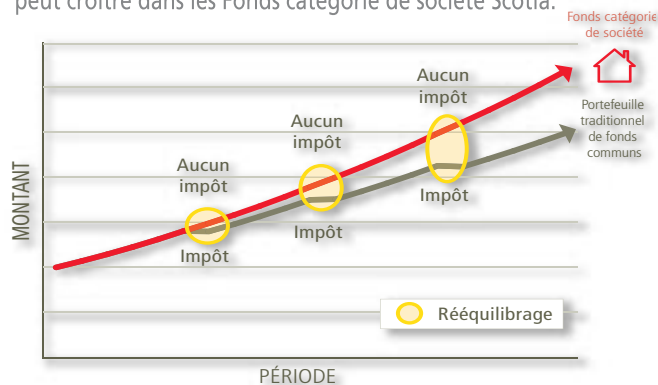
Bien des choses peuvent arriver dans la vie – nouvel emploi, promotion, mariage, naissance, divorce, héritage, achat d'une résidence secondaire. À mesure que votre situation financière évolue, vous pourriez souhaiter mettre à jour et rééquilibrer votre portefeuille de placement en fonction de vos nouveaux besoins et objectifs.

Voici un exemple tout simple : Vous pouvez commencer par un portefeuille axé sur la croissance pour profiter d'une plus-value à long terme. Cependant, à la

longue, vous voudrez sans doute passer à des placements plus prudents. À l'approche de la retraite, vous voudrez probablement ajuster votre portefeuille pour préserver votre patrimoine et produire un revenu qui servira à financer votre retraite.



Grâce au transfert en report d'impôt et au potentiel de moindres distributions, une plus grande partie de votre argent peut croître dans les Fonds catégorie de société Scotia.



Aux fins d'illustration seulement. Ce tableau compare la croissance d'un portefeuille de fonds catégorie de société et celle d'un portefeuille identique de fiducies de fonds communs. Chaque portefeuille utilise la même stratégie de placement et est périodiquement rééquilibré en vue de rendre la composition d'actif plus prudente sur 20 ans. Nous présumons que le revenu est réinvesti et qu'il n'y a ni frais de transaction ni impôt, sauf indication contraire.

Suite à la page 2 >

Fonds catégorie de société Scotia actuellement offerts dans les solutions de Portefeuilles **INNOVA**^{MC} Scotia

- Catégorie Portefeuille de revenu INNOVA Scotia
- Catégorie Portefeuille de revenu équilibré INNOVA Scotia
- Catégorie Portefeuille de croissance équilibrée INNOVA Scotia
- Catégorie Portefeuille de croissance INNOVA Scotia
- Catégorie Portefeuille de croissance maximale INNOVA Scotia

> Suite de la page 1

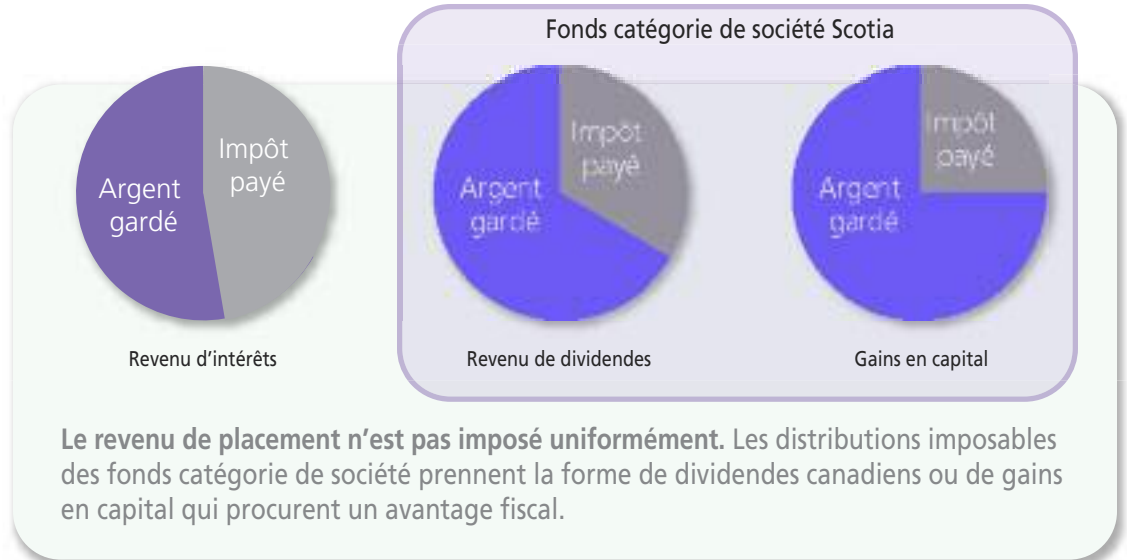
Cette structure de fonds vous procure d'autres avantages importants si vous investissez à long terme et n'avez pas besoin de tirer un revenu régulier de vos placements.

Un moyen ingénieux de réduire votre charge fiscale

Le revenu de placement n'est pas imposé uniformément. Les distributions imposables des fonds catégorie de société sont versées à tous les investisseurs sous forme de dividendes canadiens ou de gains en capital, qui bénéficient d'un avantage fiscal. Ainsi, votre argent peut continuer à fructifier.

Report d'impôt et croissance

En plus de réduire votre charge fiscale immédiate et de laisser fructifier plus d'argent, les fonds catégorie de société vous font profiter de la croissance composée. En effet, grâce au report d'impôt, une plus grande partie de votre argent fructifie à long terme – créant



Le revenu de placement n'est pas imposé uniformément. Les distributions imposables des fonds catégorie de société prennent la forme de dividendes canadiens ou de gains en capital qui procurent un avantage fiscal.

un effet boule de neige.

Gare au fisc

Vous allez vouloir un jour profiter de vos économies.

« La mort, les impôts et l'accouchement; tout cela n'arrive jamais au bon moment », écrivait Margaret Mitchell dans *Autant en emporte le vent*.

Les fonds catégorie de société n'influent pas sur le moment des événements de la vie, mais ils vous permettent de payer l'impôt au meilleur moment possible.

Idéalement, vous pourriez vendre vos fonds lorsque vous avez un revenu d'emploi moins élevé et vous trouvez dans une fourchette d'imposition réduite, comme à la retraite.

Même à la retraite, rien ne vous oblige à vendre à un moment précis les fonds catégorie de société, qui peuvent donc bien compléter un fonds enregistré de revenu de retraite.

Il est toujours bon d'avoir une stratégie fiscale judicieuse. Les fonds catégorie de société sont une des façons de réduire votre facture fiscale immédiate à

l'extérieur d'un régime enregistré tout en laissant davantage d'argent investi.

Parlez à votre conseiller Scotia et à un professionnel de la fiscalité pour trouver la solution qui répond à vos propres objectifs de placement à long terme. ■

Vous voulez un revenu régulier?

Si vous devez tirer des liquidités mensuelles de vos placements, chacun des *Portefeuilles INNOVA Scotia de série T* peut vous procurer un revenu mensuel à des taux cibles (3 %, 4 % et 5 %). Les *Portefeuilles INNOVA Scotia de série T* offrent également des revenus fiscalement plus avantageux que les fonds de revenu traditionnels.

Non offerts dans les fonds catégorie de société. Un placement minimum est exigé.

Brèves fiscales

Partageons

Si vous êtes à la retraite, vous pouvez réduire vos impôts en fractionnant jusqu'à 50 % de votre revenu de rente admissible avec votre conjoint.¹

À ne pas laisser passer

Vous allez travailler en autobus, en train ou en métro? Conservez votre laissez-passer qui pourrait vous donner droit à un crédit d'impôt non remboursable.¹

Le chapelier fou

De 1784 à 1811, le gouvernement britannique a perçu un « impôt sur la fortune » sur les chapeaux pour hommes.²



Une vache à lait

En 2003, dans le but de se conformer au protocole de Kyoto, la Nouvelle-Zélande a tenté d'imposer une taxe sur le méthane dégagé par les animaux de ferme, qui représenterait plus de 50 % des émissions de gaz à effet de serre du pays.³



Sources : ¹Site web de l'Agence du revenu du Canada; ²British History Online : Journal of the House of Lords. volume 37 : 1783-1787; et ³National Geographic News

Sages paroles

Perles de sagesse de nos spécialistes des placements



« Nous trouvons des occasions intéressantes dans les actions à dividendes américaines, qui présentent une valorisation attrayante par rapport à leurs homologues canadiennes et une plus grande diversification dans certains secteurs. »

Jason Gibbs, GCICL, Fonds Scotia de dividendes canadiens

« Dans la conjoncture actuelle – obscure et incertaine, la majorité des investisseurs limitent leurs positions en actions ou cherchent des placements plus défensifs. Nous avons trouvé des occasions dans les secteurs négligés, qui tendent à être des secteurs cycliques dont la performance suit le cycle économique. »

Randell A. Cain, Herndon Capital Management, Fonds privé Scotia américain de valeur

« La croissance des bénéficiaires est rare et le restera probablement. Cependant, notre démarche de placement nous permet de trouver des sociétés susceptibles de continuer de se développer et de dégager un rendement du capital élevé – même dans une conjoncture économique difficile. »

Ferrill Roll, Harding Loevner, Fonds privé Scotia d'actions mondiales

« Malgré la détérioration du contexte macroéconomique, nous restons à l'aise avec notre surpondération des actions dans la finance, la consommation discrétionnaire et les technologies de l'information, vu leurs perspectives de croissance, leur forte rentabilité et leur valorisation attrayante. »

Pablo Salas, Trilogy Advisors, Fonds privé Scotia actions marchés émergents

« Les taux d'intérêt canadiens monteront probablement légèrement au second semestre de 2012, si des mesures sérieuses sont prises pour stabiliser les problèmes des banques et des dettes souveraines en Europe et pour favoriser la croissance. »

Romas Budd, GCICL, Fonds Scotia de revenu canadien

« L'émission nette d'obligations est négative dans bien des secteurs des titres à revenu fixe – alors que la demande de rendement ne faiblit pas, ce qui contribue à contenir la volatilité des écarts du secteur du crédit. Notre positionnement reste prudent, mais nous sommes prêts à prendre des risques dans des titres ou des secteurs que nous trouvons fondamentalement attrayants. »

Jude Driscoll, Logan Circle Partners Investment Management, Fonds privé Scotia américain d'obligations de base

Miser sur la diversification

– avec l'immobilier

La diversification est d'autant plus précieuse que les marchés connaissent des fluctuations spectaculaires. La diversification des Portefeuilles INNOVA Scotia va au-delà de la répartition classique entre le revenu fixe et les actions pour inclure une autre catégorie d'actif : l'immobilier.

Historiquement, les placements immobiliers ont tendance à monter et à descendre à d'autres moments que les fonds traditionnels de titres à revenu fixe et d'actions. Ceci a pour effet d'aplanir le rendement d'ensemble d'un portefeuille.

Par ailleurs, les liquidités provenant de l'immobilier sont durables, puisque bon nombre de sociétés immobilières signent des baux pluriannuels avec leurs locataires.

Les attributs uniques et convaincants du Fonds privé Scotia de titres immobiliers mondiaux confirment le fait que la diversification accrue des Portefeuilles INNOVA peut contribuer à l'obtention de rendements plus stables sur tous les marchés.

Le Fonds privé Scotia de titres immobiliers mondiaux vise les titres immobiliers sous-évalués à l'échelle mondiale. Il est géré par CBRE Clarion Securities, dont l'équipe de gestion des placements immobiliers compte 28 ans d'expérience et possède l'une des meilleures compétences régionales au monde. ■

Rendement des portefeuilles (au 30 juin 2012)

| PORTEFEUILLES SCOTIA | 3 mois | 6 mois | 1 an | 2 ans | 3 ans | Depuis le lancement |
|---|---------|--------|---------|--------|--------|---------------------|
| Portefeuille INNOVA^{MC} Scotia de série A | | | | | | |
| Portefeuille INNOVA Scotia – Revenu | 0,66 % | 2,86 % | 4,27 % | 5,58 % | 6,03 % | 7,05 %* |
| Portefeuille INNOVA Scotia – Revenu équilibré | -0,15 % | 3,08 % | 2,46 % | 5,62 % | 5,90 % | 7,80 %* |
| Portefeuille INNOVA Scotia – Croissance équilibrée | -1,46 % | 3,05 % | -0,24 % | 5,48 % | 5,50 % | 7,86 %* |
| Portefeuille INNOVA Scotia – Croissance | -2,41 % | 3,05 % | -2,37 % | 5,24 % | 5,04 % | 8,36 %* |
| Portefeuille INNOVA Scotia – Croissance maximale | -3,82 % | 3,29 % | -5,54 % | 5,02 % | 4,44 % | 8,01 %* |
| Portefeuille INNOVA^{MC} Scotia de série T | | | | | | |
| Portefeuille INNOVA Scotia – Revenu | 0,66 % | 2,86 % | 4,28 % | 5,57 % | – | 4,84 %** |
| Portefeuille INNOVA Scotia – Revenu équilibré | -0,15 % | 3,09 % | 2,47 % | 5,62 % | – | 4,18 %** |
| Portefeuille INNOVA Scotia – Croissance équilibrée | -1,46 % | 3,05 % | -0,23 % | 5,48 % | – | 3,14 %** |

* Janvier 2009

** Janvier 2010

Les Fonds Scotia sont offerts par Gestion d'actifs Scotia s.e.c., filiale en propriété exclusive de La Banque de Nouvelle-Écosse dotée d'une personnalité juridique distincte. Un placement dans un fonds commun peut donner lieu à des commissions et à des frais de suivi, de gestion et autres. Le prospectus simplifié de chaque Fonds Scotia contient des renseignements importants. Ce document est disponible dans toutes les succursales de La Banque de Nouvelle-Écosse. Veuillez lire le prospectus avant d'investir. Les taux de rendement indiqués correspondent aux rendements globaux annuels composés au 30 juin 2012, compte tenu de la variation de la valeur des parts et du réinvestissement de toutes les distributions, mais compte non tenu des frais de vente, frais de rachat, frais de distribution ou autres frais optionnels ni des impôts sur le revenu à payer par le porteur de parts qui réduiraient le rendement s'ils étaient pris en considération.

Les marchés sous la loupe

La reprise économique frappe un dos d'âne

Des données économiques contradictoires font fléchir la Bourse américaine



Les États-Unis ont surclassé la majorité des marchés mondiaux des actions et des devises, soutenus par les bénéfiques vigoureux des entreprises, de faibles taux d'intérêt et un environnement favorable aux investisseurs. Certaines données économiques récentes pointent vers un

ralentissement, mais leur orientation demeure positive. Par ailleurs, le marché de l'habitation continue de se stabiliser et donne même des signes de légère amélioration.

La Bourse canadienne reste à la traîne



La Bourse canadienne a faibli, plombée par la baisse du prix des produits de base dont on anticipe le fléchissement de la demande en Chine et dans d'autres grandes économies. Logiquement, cette situation devrait faire baisser les bénéfiques ou le potentiel de bénéfiques futur. Or, les données montrent que les bénéfiques d'exploitation (profits après dépenses) augmentent régulièrement depuis plusieurs années et que cette tendance va se maintenir et se renforcer.

Le soutien à l'austérité pourrait diminuer



L'Allemagne est la source de la vigueur économique dans la zone euro et en Europe. D'une part, elle influence les conditions d'octroi d'une aide financière en insistant sur l'austérité. D'autre part, le soutien pour le point de vue allemand risque de s'estomper alors que le mouvement anti-austérité prend de l'élan.

Les problèmes de l'Europe pourraient se répercuter sur l'Asie



Les perspectives de croissance ont été réduites en Chine, en Inde et dans d'autres pays. Les banques centrales de Chine, d'Inde et d'Australie ont récemment abaissé leurs taux à court terme pour stimuler l'économie. De même, la

Banque du Brésil a abaissé son taux directeur deux fois depuis avril.

Les problèmes persistants de dette souveraine angoissent les investisseurs



Comme lors des précédents programmes de sauvetage d'autres pays de la zone euro, les sceptiques estiment que le secours accordé à l'Espagne et à l'Italie ne suffira pas et qu'il faudra faire davantage à l'avenir. Par ailleurs, une nouvelle perturbation du marché a été évitée lors des élections grecques de la mi-juin. Le parti Nouvelle démocratie favorable au sauvetage a pu former un gouvernement de coalition qui cherchera à maintenir la Grèce dans la zone euro. ■

Rendement des indices

3 mois (au 30 juin 2012)

- ▼ -7,0 % Indice des marchés émergents MSCI
- ▼ -3,0 % Actions mondiales (Indice mondial MSCI)
- ▼ -0,8 % Marché américain (Indice S&P 500)
- ▼ -5,7 % Actions canadiennes (Indice composé S&P/TSX)

Source : Bloomberg

© Gestion d'actifs Scotia s.e.c., 2012.

Ce document a été préparé par Gestion d'actifs Scotia s.e.c. et ne doit pas être redistribué. Il est fourni uniquement à titre d'information et aucune autre personne ne peut l'utiliser ou se fonder sur son contenu.

Dans la mesure où il contient des renseignements provenant de tiers, ces derniers sont jugés exacts et fiables, mais Gestion d'actifs Scotia s.e.c. ne les garantit pas comme tels. Ce document n'a pas pour but de fournir des conseils de placement. Les investisseurs qui prévoient mettre en œuvre une stratégie devraient s'adresser à leur propre conseiller professionnel pour obtenir des conseils de placement adaptés à leurs besoins. Ainsi, il sera tenu compte de leur situation et les décisions seront prises d'après l'information la plus récente. Les renseignements fournis dans ce document, notamment sur les taux d'intérêt, les conditions des marchés, les règles fiscales et d'autres aspects des placements, peuvent être modifiés sans préavis. Aucune disposition de ce document ne constitue une promesse ou une déclaration quant à l'avenir. À moins d'indication contraire, les titres achetés par l'intermédiaire de Gestion d'actifs Scotia s.e.c. ne sont pas assurés par un organisme d'assurance-dépôts d'État ni garantis par La Banque de Nouvelle-Écosse, et leur valeur peut fluctuer.

Ce rapport peut contenir des énoncés prospectifs sur le fonds. Ces énoncés sont de nature prédictive et dépendent d'événements ou de situations futurs, ou y renvoient. Par ailleurs, toute déclaration sur le rendement futur, les stratégies, les perspectives, les plans d'action ou les projets constitue également un énoncé prospectif. Les énoncés prospectifs comportent des risques connus et inconnus, des incertitudes et d'autres facteurs qui pourraient faire en sorte que les résultats, le rendement, les événements, les activités et les réalisations réels diffèrent sensiblement de ceux décrits explicitement ou implicitement par ces énoncés. Ces facteurs comprennent entre autres : l'économie générale, la situation politique, la conjoncture du marché ainsi que les taux d'intérêt et les taux de change, une instance réglementaire ou judiciaire, un changement technologique ou des catastrophes. Le lecteur doit peser avec soin ces facteurs ou d'autres avant de prendre une décision en matière de placement et de s'appuyer sur ces énoncés prospectifs. Nous n'avons pas l'intention de mettre à jour ces énoncés prospectifs, que ce soit après avoir pris connaissance de nouveaux renseignements, à la suite d'événements futurs ou pour d'autres raisons.

^{MD} Marque déposée de La Banque de Nouvelle-Écosse, utilisée sous licence.

Les Fonds Scotia sont offerts par Placements Scotia Inc., filiale en propriété exclusive de La Banque de Nouvelle-Écosse dotée d'une personnalité juridique distincte, et par d'autres courtiers. Les Fonds Scotia sont gérés par Gestion d'actifs Scotia s.e.c., société en commandite détenue, directement et indirectement, en propriété exclusive par La Banque de Nouvelle-Écosse. Les placements en fonds communs peuvent entraîner des commissions, des frais de suivi et des frais et dépenses de gestion. Veuillez lire le prospectus avant d'investir. Les fonds communs de placement ne sont pas garantis, leur valeur fluctue souvent et leurs rendements antérieurs peuvent ne pas se reproduire.

2012-0627-1554